

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007288200059	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC C. C. VIE & BOULOGNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE CHALLANS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES - 44004 (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	20
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	25
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	26
A8.3 - Opérations liées aux cessions	28
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	29
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	31

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

35

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 218 625,80	G 3 999 754,18	G-A -218 871,62
	Section d'investissement	B 466 310,03	H 297 513,53	H-B -168 796,50

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 898 457,23 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 020 660,10 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 684 935,83	Q= G+H+I+J 6 216 385,04	=Q-P 1 531 449,21

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 14 070,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 14 070,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 4 232 695,80	= G+I+K 4 898 211,41	665 515,61
	Section d'investissement	= B+D+F 466 310,03	= H+J+L 1 318 173,63	851 863,60
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 699 005,83	= G+H+I+J+K+L 6 216 385,04	1 517 379,21

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 14 070,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	14 070,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

C. C. VIE & BOULOGNE - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES - 44004 - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 731 400,00	1 517 107,49	4 439,58	14 070,00	195 782,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	596 100,00	585 138,82	10 495,80	0,00	465,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 849 700,00	1 799 361,85	0,00	0,00	50 338,15
Total des dépenses de gestion courante		4 177 200,00	3 901 608,16	14 935,38	14 070,00	246 586,46
66	Charges financières	5 200,00	5 089,12	76,32	0,00	34,56
67	Charges exceptionnelles	50 500,00	23 296,20	0,00	0,00	27 203,80
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 332 900,00	3 929 993,48	15 011,70	14 070,00	373 824,82
023	Virement à la section d'investissement (4)	251 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	280 000,00	273 620,62			6 379,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		531 400,00	273 620,62			257 779,38
TOTAL		4 864 300,00	4 203 614,10	15 011,70	14 070,00	631 604,20
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 900 000,00	3 952 914,85	0,00	0,00	-52 914,85
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 600,00	10 418,92	0,00	0,00	-1 818,92
Total des recettes de gestion courante		3 908 600,00	3 963 333,77	0,00	0,00	-54 733,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 242,77	5 430,01	0,00	0,00	20 812,76
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 934 842,77	3 968 763,78	0,00	0,00	-33 921,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	31 000,00	30 990,40			9,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		31 000,00	30 990,40			9,60
TOTAL		3 965 842,77	3 999 754,18	0,00	0,00	-33 911,41
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		898 457,23				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	140 000,00	64 084,25	0,00	75 915,75
21	Immobilisations corporelles	760 000,00	351 235,38	0,00	408 764,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	990 000,00	0,00	0,00	990 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 890 000,00	415 319,63	0,00	1 474 680,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
	Total des dépenses financières	80 000,00	20 000,00	0,00	60 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 970 000,00	435 319,63	0,00	1 534 680,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	31 000,00	30 990,40		9,60
041	Opérations patrimoniales (2)	140 000,00	0,00		140 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	171 000,00	30 990,40		140 009,60
	TOTAL	2 141 000,00	466 310,03	0,00	1 674 689,97
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	300 000,00	4 385,00	0,00	295 615,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	4 385,00	0,00	295 615,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	148 939,90	19 507,91	0,00	129 431,99
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	148 939,90	19 507,91	0,00	129 431,99
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	448 939,90	23 892,91	0,00	425 046,99
021	Virement de la section d'exploitation (2)	251 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	280 000,00	273 620,62		6 379,38
041	Opérations patrimoniales (2)	140 000,00	0,00		140 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	671 400,00	273 620,62		397 779,38
	TOTAL	1 120 339,90	297 513,53	0,00	822 826,37
	Pour information	1 020 660,10			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 521 547,07		1 521 547,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	595 634,62		595 634,62
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 799 361,85		1 799 361,85
66	Charges financières	5 165,44	0,00	5 165,44
67	Charges exceptionnelles	23 296,20	0,00	23 296,20
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	273 620,62	273 620,62
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 945 005,18	273 620,62	4 218 625,80

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 218 625,80
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 990,40	30 990,40
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	64 084,25	0,00	64 084,25
21	Immobilisations corporelles (6)	351 235,38	0,00	351 235,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		435 319,63	30 990,40	466 310,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	466 310,03
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 952 914,85		3 952 914,85
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 418,92		10 418,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 430,01	30 990,40	36 420,41
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 968 763,78	30 990,40	3 999 754,18

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	898 457,23
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 898 211,41
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	19 507,91	0,00	19 507,91
13	Subventions d'investissement	4 385,00	0,00	4 385,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		273 620,62	273 620,62
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		23 892,91	273 620,62	297 513,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 020 660,10
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 318 173,63
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 731 400,00	1 517 107,49	4 439,58	14 070,00	195 782,93
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 500,00	5 100,75	0,00	0,00	-600,75
6063	Fournitures entretien et petit équipt	90 900,00	98 546,81	980,19	13 710,00	-22 337,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6066	Carburants	6 000,00	2 536,67	0,00	0,00	3 463,33
6068	Autres matières et fournitures	5 500,00	1 908,83	0,00	0,00	3 591,17
611	Sous-traitance générale	1 440 262,00	1 295 425,58	29,39	0,00	144 807,03
6135	Locations mobilières	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	41 638,00	2 891,85	1 068,00	0,00	37 678,15
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	473,00	0,00	0,00	-473,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	20 000,00	12 909,37	486,00	0,00	6 604,63
61551	Entretien matériel roulant	8 600,00	9 735,84	0,00	0,00	-1 135,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	3 713,40	0,00	0,00	286,60
6156	Maintenance	26 700,00	11 897,67	1 392,00	0,00	13 410,33
6168	Autres	6 000,00	5 666,95	0,00	0,00	333,05
6226	Honoraires	0,00	1 045,00	0,00	360,00	-1 405,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	3 286,97	0,00	0,00	-1 286,97
6236	Catalogues et imprimés	16 200,00	13 699,06	484,00	0,00	2 016,94
6238	Divers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	46,72	0,00	0,00	453,28
6257	Réceptions	0,00	95,80	0,00	0,00	-95,80
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	14 583,10	0,00	0,00	-583,10
6262	Frais de télécommunications	12 500,00	11 777,64	0,00	0,00	722,36
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 336,14	0,00	0,00	663,86
6287	Remboursements de frais	20 500,00	20 430,34	0,00	0,00	69,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	596 100,00	585 138,82	10 495,80	0,00	465,38
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	450 000,00	445 000,00	0,00	0,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	144 000,00	139 504,82	10 495,80	0,00	-6 000,62
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	346,00	0,00	0,00	-246,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	288,00	0,00	0,00	1 712,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 849 700,00	1 799 361,85	0,00	0,00	50 338,15
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	14 500,00	15 180,00	0,00	0,00	-680,00
6541	Créances admises en non-valeur	140 000,00	117 597,88	0,00	0,00	22 402,12
6542	Créances éteintes	10 000,00	1 049,97	0,00	0,00	8 950,03
658	Charges diverses de gestion courante	1 685 200,00	1 665 534,00	0,00	0,00	19 666,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 177 200,00	3 901 608,16	14 935,38	14 070,00	246 586,46
66	Charges financières (b) (5)	5 200,00	5 089,12	76,32	0,00	34,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 216,00	5 181,50	0,00	0,00	34,50
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-16,00	-92,38	76,32	0,00	0,06
67	Charges exceptionnelles (c)	50 500,00	23 296,20	0,00	0,00	27 203,80
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	50 000,00	22 796,20	0,00	0,00	27 203,80
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 332 900,00	3 929 993,48	15 011,70	14 070,00	373 824,82
023	Virement à la section d'investissement	251 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	280 000,00	273 620,62			6 379,38
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	280 000,00	273 620,62			6 379,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		531 400,00	273 620,62			257 779,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		531 400,00	273 620,62			257 779,38
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 864 300,00	4 203 614,10	15 011,70	14 070,00	631 604,20

C. C. VIE & BOULOGNE - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES - 44004 - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	76,32
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	92,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-16,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 900 000,00	3 952 914,85	0,00	0,00	-52 914,85
706	Prestations de services	3 900 000,00	3 952 914,85	0,00	0,00	-52 914,85
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 600,00	10 418,92	0,00	0,00	-1 818,92
7581	FCTVA	4 000,00	1 477,72	0,00	0,00	2 522,28
7588	Autres	4 600,00	8 941,20	0,00	0,00	-4 341,20
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 908 600,00	3 963 333,77	0,00	0,00	-54 733,77
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	26 242,77	5 430,01	0,00	0,00	20 812,76
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	2 293,90	0,00	0,00	-2 293,90
7718	Autres produits except. opérat° gestion	25 700,00	1 026,00	0,00	0,00	24 674,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	23,23	0,00	0,00	-23,23
778	Autres produits exceptionnels	542,77	2 086,88	0,00	0,00	-1 544,11
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 934 842,77	3 968 763,78	0,00	0,00	-33 921,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	31 000,00	30 990,40			9,60
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	31 000,00	30 990,40			9,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		31 000,00	30 990,40			9,60
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 965 842,77	3 999 754,18	0,00	0,00	-33 911,41
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		898 457,23				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	140 000,00	64 084,25	0,00	75 915,75
2031	Frais d'études	135 000,00	64 084,25	0,00	70 915,75
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	760 000,00	351 235,38	0,00	408 764,62
2111	Terrains nus	270 000,00	264 822,00	0,00	5 178,00
2154	Matériel industriel	314 900,00	81 339,96	0,00	233 560,04
2155	Outillage industriel	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2181	Installat° générales, agencements	125 100,00	5 073,42	0,00	120 026,58
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	990 000,00	0,00	0,00	990 000,00
2313	Constructions	990 000,00	0,00	0,00	990 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 890 000,00	415 319,63	0,00	1 474 680,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
Total des dépenses financières		80 000,00	20 000,00	0,00	60 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 970 000,00	435 319,63	0,00	1 534 680,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	31 000,00	30 990,40		9,60
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	31 000,00	30 990,40		9,60
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 469,00	1 469,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 236,00	9 233,76		2,24
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	10 446,00	10 444,83		1,17
13918	Autres subventions d'équipement	9 849,00	9 842,81		6,19
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	140 000,00	0,00		140 000,00
2313	Constructions	140 000,00	0,00		140 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		171 000,00	30 990,40		140 009,60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 141 000,00	466 310,03	0,00	1 674 689,97
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	300 000,00	4 385,00	0,00	295 615,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	4 385,00	0,00	-4 385,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	4 385,00	0,00	295 615,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	148 939,90	19 507,91	0,00	129 431,99
10222	FCTVA	148 939,90	19 507,91	0,00	129 431,99
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		148 939,90	19 507,91	0,00	129 431,99
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		448 939,90	23 892,91	0,00	425 046,99
021	Virement de la section d'exploitation	251 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	280 000,00	273 620,62		6 379,38
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 300,00	15 300,00		0,00
28138	Autres constructions	45 105,00	45 105,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 140,00	14 137,32		2,68
28154	Matériel industriel	80 251,00	80 246,51		4,49
28157	Aménagements des matériels industriels	7 741,00	7 741,00		0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	85 697,00	79 327,59		6 369,41
28173	Constructions (mise à disposition)	886,00	885,47		0,53
28181	Installations générales, agencements	21 061,00	21 060,92		0,08
28182	Matériel de transport	6 135,00	6 135,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	474,00	474,00		0,00
28188	Autres	3 210,00	3 207,81		2,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		531 400,00	273 620,62		257 779,38
041	Opérations patrimoniales (6)	140 000,00	0,00		140 000,00
2031	Frais d'études	135 000,00	0,00		135 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		671 400,00	273 620,62		397 779,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 120 339,90	297 513,53	0,00	822 826,37
Pour information		1 020 660,10			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00									
8129234 (2012-01)	Caisse d'Epargne	14/09/2012	19/09/2012	25/12/2012	300 000,00	F	FIXE	4,820	4,951		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

C. C. VIE & BOULOGNE - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES - 44004 - CA - 2022

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		95 000,00					20 000,00	5 181,50	0,00	76,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		95 000,00					20 000,00	5 181,50	0,00	76,32
8129234 (2012-01)	N	0,00	A-1	95 000,00	4,74	F	FIXE	4,820	20 000,00	5 181,50	0,00	76,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		95 000,00					20 000,00	5 181,50	0,00	76,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	06-11-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CARTES ACCES ELECTRONIQUES	2	06/11/2017
L	Concessions et droits assimilés	2	06/11/2017
L	Installations complexes spécialisées	10	06/11/2017
L	Matériel industriel	10	06/11/2017
L	Aménagements matériel industriel	10	06/11/2017
L	Aménagt Terrains bâtis (mise à dispo)	20	06/11/2017
L	Bâtiments (mise à dispo)	20	06/11/2017
L	Installat° générales, agencements	5	06/11/2017
L	Matériel de transport	5	06/11/2017
L	Matériel de bureau et informatique	3	06/11/2017
L	Autres immos corporelles divers	6	06/11/2017
L	Autres constructions	20	23/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		111 000,00	I 50 990,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		20 000,00	20 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	20 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		91 000,00	30 990,40
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	10 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	31 000,00	30 990,40
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 990,40	0,00	0,00	50 990,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		680 339,90	293 128,53
Ressources propres externes de l'année (a)		148 939,90	19 507,91
10222	FCTVA	148 939,90	19 507,91
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		531 400,00	273 620,62
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 300,00	15 300,00
28138	Autres constructions	45 105,00	45 105,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 140,00	14 137,32
28154	Matériel industriel	80 251,00	80 246,51
28157	Aménagements des matériels industriels	7 741,00	7 741,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	85 697,00	79 327,59
28173	Constructions (mise à disposition)	886,00	885,47
28181	Installations générales, agencements	21 061,00	21 060,92
28182	Matériel de transport	6 135,00	6 135,00
28183	Matériel de bureau et informatique	474,00	474,00
28188	Autres	3 210,00	3 207,81
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	251 400,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	293 128,53	0,00	1 020 660,10	0,00	1 313 788,63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 50 990,40
Ressources propres disponibles	IV 1 313 788,63
Solde	V = IV – II (3) 1 262 798,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2022	REPARATION BARRIERE LEVANTE SUR LES DECH	2 208,06	0,00	5
07/02/2022	COLONNES ENTERREES	17 790,00	0,00	10
10/02/2022	ETUDES NOUVELLE DECHETERIE AIZENAY	64 084,25	0,00	0
02/05/2022	REPLACEMENT CANDELABRE DECHETTERIE PO	2 865,36	0,00	5
20/05/2022	ACHAT CONTENEUR MARITIME	2 220,00	0,00	10
23/05/2022	BACS ROULANTS	37 769,16	0,00	10
24/10/2022	COMPOSTEURS	10 096,80	0,00	10
24/10/2022	COLONNES AERIENNES PAPIER VERRE	13 464,00	0,00	10
16/11/2022	TERRAIN NOUVELLE DECHETERIE AIZENAY	264 822,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		415 319,63	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
22/04/2022	77 BACS ORDURES MENAGERES	97 617,83	12	97 617,83	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	9 BORNES A VERRE	15 159,30	10	15 159,30	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CONTENEURS VERRS POUR DECHETTERIES	7 116,20	5	7 116,20	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	PANNEAUX POUR DECHETTERIES	398,27	5	398,27	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	ACHAT D'OCCASION DE 8 COLONNES	7 284,00	10	7 284,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	9 COLONNES DE TRI	14 423,76	10	14 423,76	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	COLONNES DE TRI	67 478,32	10	67 478,32	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	DISPOSITIF PEDAGOGIQUE	2 400,00	5	2 400,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	ADHESIFS POUR COLONNES DE TRI	1 644,50	10	1 644,50	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	NOUVELLES COLONNES TRI SELECTIF	30 725,24	10	30 725,24	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	BACS A VERRE 240 L	2 050,54	10	2 050,54	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	MODULAIRE DECHETTERIE DE BELLEVILLE	11 480,28	12	11 480,28	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	15 COLONNES DE TRI D'OCCASION	7 200,00	10	7 200,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	18 COLONNES VERRS MOVEA	18 298,80	10	18 298,80	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CUVES A HUILES DECHETTERIE AIZENAY	3 202,89	5	3 202,89	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	10 COLONNES A VERRE MOVEA	11 182,60	10	11 182,60	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	40 COLONNES TRI SELECTIF BOIS	60 457,80	10	60 457,80	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	VIDEO SURVEILLANCE DECHETTERIE POIRE	17 695,96	5	17 695,96	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	PANNEAUX SIGNALISATION DECHETERIE DES LU	1 957,43	5	1 957,43	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	BADGES POUR LA DECHETERIE DU POIRE SUR V	21 120,00	2	21 120,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	BADGES POUR LA DECHETERIE DE BELLEVILLE	21 120,00	2	21 120,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CARTES ACCES DECHETERIES COMMUNES CCPP	24 600,00	2	24 600,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CARTES D'ACCES DECHETERIES LES LUCS ET S	16 896,00	2	16 896,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	30 BACS OM 240 L	1 022,40	1	1 022,40	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CARTES ACCES DECHETERIES	5 520,00	2	5 520,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CARTES CONTROLE ACCES DECHETERIES	3 300,00	2	3 300,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
22/04/2022	LECTEUR PUCES PDA	1 098,00	1	1 098,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	COUVERCLES POUR BACS 4 ROUES	1 122,00	1	1 122,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	LECTEUR PUCES PDA 2	1 098,00	1	1 098,00	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	LOGICIEL TALONS OPTIQUES	1 674,40	5	1 674,40	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	PARTNER PEUGEOT 1.6 HDI	14 531,62	5	14 531,62	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	CONTENEURS COLLECTE SELECTIVE	206 508,97	10	206 508,97	0,00	0,00	0,00
22/04/2022	TROMPE SONORE DECHETERIE	779,32	1	779,32	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		698 164,43					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 968 763,78

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2022-OM01 CONSTRUCTION NOUVELLE DECHETERIE AIZENAY	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	1 301 330,00	2 171 093,75	328 906,25

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TECHNICIEN	B	1	445 000,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	5	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	0,00
TOTAL GENERAL	B C	15	445 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 36
 Nombre de suffrages exprimés : 44
 VOTES :
 Pour : 43
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 14/03/2023

Présenté par (1) le président,
 A Le Poiré sur Vie le 20/03/2023
 (1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Le Poiré sur Vie, le 20/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADELEE Serge	
AIRIAU Guy	
BARANGER Claudie	
BARRETEAU Marcelle	
BODIN Jean-Philippe	
BRIAUD Philippe	
BUFFETAUT Stéphane	
BUTEAU Guillaume	
CHAMPION Gaëlle	
CHARRIER ENNAERT Marie	
CLAUTOUR Philippe	
COULON-FEBVRE Catherine	
CROCHET Philippe	
DURAND Christophe	
DURAND-GAUVRIT Nicole	
FLEURY Félix	
FRAPPIER Catherine	
GAS Christophe	
GREAUD Philippe	
GUERINEAU Isabelle	
GUIDOUX Sylvie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GUILLET Christophe	
GUILLET Fabrice	
GUINAUDEAU Cyril	
HERBERT Yveline	
HERMOUET Delphine	
HERMOUET Mireille	
JOLLY Valérie	
KUNG Nadine	
MORINEAU Pascal	
MORNET Françoise	
NEAU Céline	
PASQUIER Dominique	
PLISSONNEAU Guy	
PLISSONNEAU Sophie	
PROUTEAU Xavier	
RAGER Frédéric	
RENARD Corinne	
ROCHAIS Marina	
ROIRAND Sabine	
RONDEAU Jean-Luc	
ROTUREAU Jacky	
ROUX Catherine	
ROY Franck	
SEGUIN Philippe	
TENAUD Gérard	
TRAINEAU Marcelle	
URBANEK Roland	
VILMUS Marie-Dominique	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.